



ENCOURAGEZ LES INITIATIVES CITOYENNES

BUDGETPARTICIPATIF64.FR

21 NOV. > 4 JAN.

À VOUS DE VOTER



BUDGETPARTICIPATIF64.FR

SÉLECTIONNEZ VOS 3 PROJETS PRÉFÉRÉS
sur www.budgetparticipatif64.fr
Du 21 nov. 2020, 8h au 04 jan. 2021, 8h.

BUDGET PARTICIPATIF 64

DES PROJETS PROPOSÉS ET DÉCIDÉS PAR DES CITOYENS, EN FAVEUR DES CITOYENS DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES.

Le thème du premier budget participatif du Département des Pyrénées-Atlantiques est « *Créons, innovons, inventons pour que demain, nous puissions être encore plus proches et plus solidaires. Proches des gens, proches de la nature, solidaires entre les générations, solidaires entre territoires, tirons les leçons de nos expériences et repartons tous ensemble plus forts encore.* »

400 idées ont été proposées par des citoyens, des groupes de citoyens ou des associations entre le 1^{er} juillet et le 21 septembre.

Ces idées portent sur sept sous-thèmes :

- solidarités ;
- éducation ;
- déplacements ;
- environnement ;
- développement territorial ;
- culture ;
- sport.

Parmi ces idées, de nombreux projets sont concrets, réalisables et conformes au règlement du budget participatif. **Grâce à votre vote, vous allez aider des citoyens à concrétiser leur projet.**



À VOTRE TOUR DE PARTICIPER !

QUI PEUT VOTER ?

Tout(e) personne de plus de 11 ans résidant, travaillant ou étudiant dans les Pyrénées-Atlantiques.

COMMENT VOTER ?

- Connectez-vous sur le site www.budgetparticipatif64.fr entre le 21 novembre 2020 à 8 heures et le 4 janvier 2021 à 8 heures.
- Inscrivez-vous en renseignant votre nom, prénom, votre adresse et votre numéro de téléphone. Ces informations ne seront pas rendues publiques.
- Votez une seule fois pour vos trois projets préférés.

Les lauréats sont déterminés de la façon suivante :

- 1 Le projet qui arrive en tête dans chaque canton est sélectionné : 27 projets sont donc retenus.
- 2 Le montant correspondant à ces projets est déduit de l'enveloppe globale de 1,5 million d'Euros.
- 3 La sélection complémentaire se déroule ensuite, en tenant compte du nombre de votes obtenus pour chaque projet, sans tenir compte du découpage cantonal et jusqu'à épuisement de l'enveloppe.

COMMENT LES LAURÉATS SONT-ILS DÉSIGNÉS ?